



MAISON DE L'EMPLOI  
ET DE LA FORMATION  
DU BASSIN DIJONNAIS

# BILAN 2015 CLAUSES D'INSERTION DE L'AGGLOMERATION DIJONNAISE

La commande publique au service de  
l'emploi et de l'insertion professionnelle



## SOMMAIRE

### ■ CLAUSES D'INSERTION AGGLOMERATION DIJONNAISE

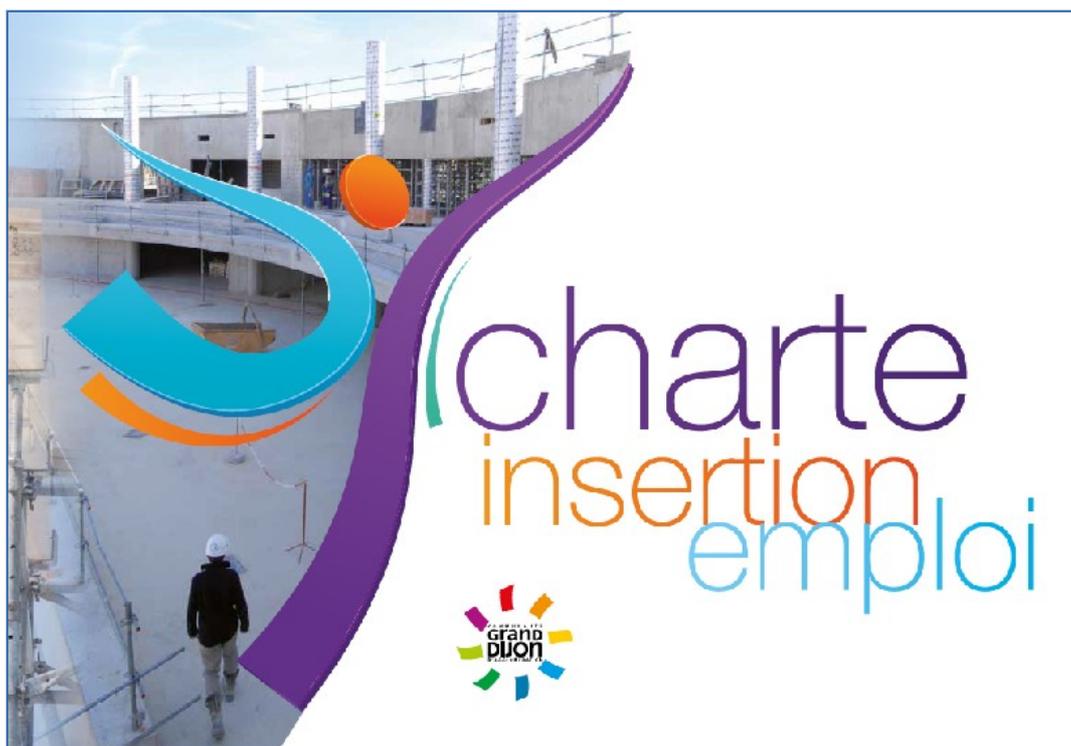
**I - LES CHIFFRES** p.1

**II - INSERTION DANS LES MARCHES BTP** p.3  
Les heures d'insertion réalisées  
La typologie des contrats  
L'origine géographique des participants  
L'orientation des bénéficiaires sur le secteur BTP

**III - INSERTION DANS LES MARCHES DE SERVICES** p.6  
Les heures d'insertion réalisées  
La réalisation des heures sur le secteur marchés de services  
L'orientation des bénéficiaires sur le secteur marchés de services

**IV - LES DONNEURS D'ORDRE - LES ENTREPRISES** p.11  
Les donneurs d'ordres  
Les entreprises

### ■ SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ 2015 DE LA MISSION CLAUSES D'INSERTION SUR L'AGGLOMERATION DIJONNAISE p.13

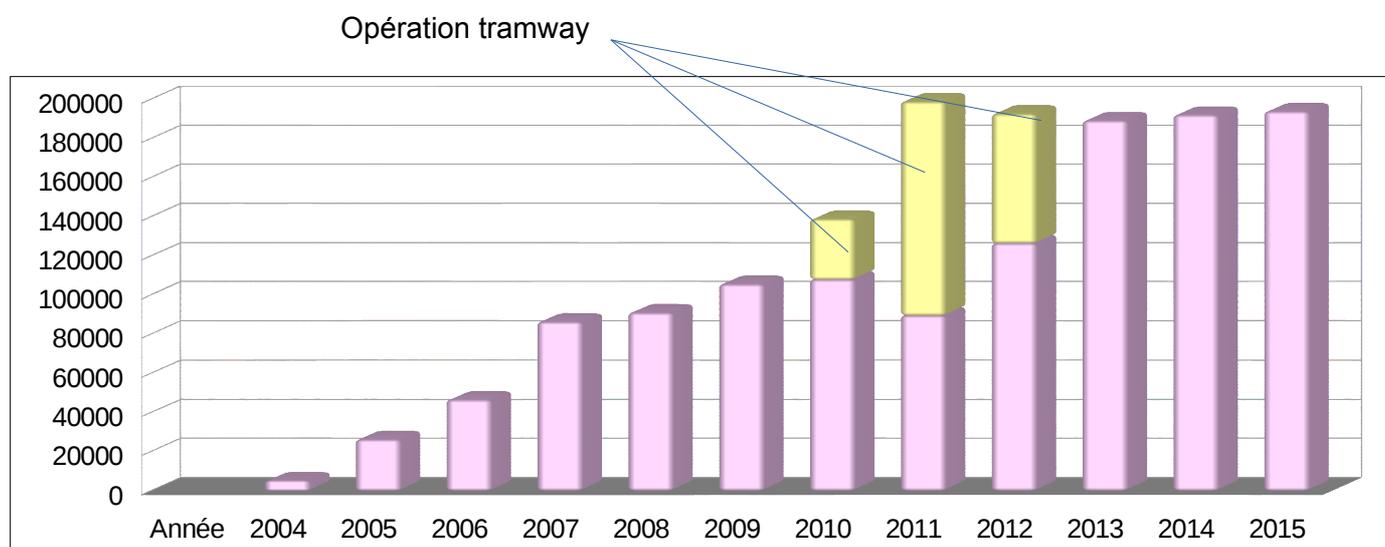


## CLAUDES D'INSERTION AGGLOMERATION DIJONNAISE

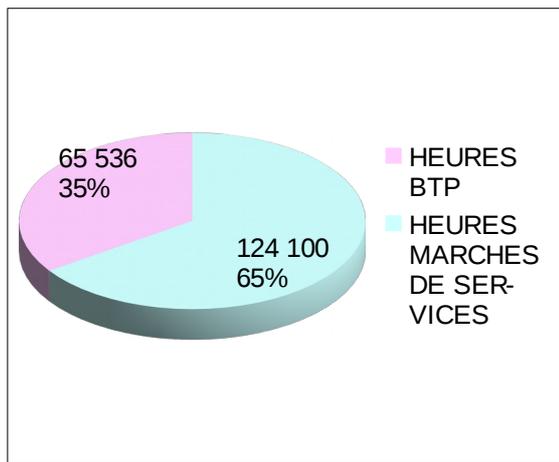
### I. LES CHIFFRES

<b>2015</b>	193 646,53 heures réalisées 157 opérations (258 marchés) 480 participants 61 embauches	<b>2009</b>	105 458 heures réalisées en insertion 82 marchés concernés 254 personnes en insertion 24 embauches
<b>2014</b>	191 841 heures réalisées 138 opérations (324 marchés) 416 personnes en insertion 82 embauches	<b>2008</b>	90 846 heures réalisées en insertion 78 marchés concernés 252 personnes en insertion 40 embauches
<b>2013</b>	188 964 heures réalisées 130 marchés concernés 370 personnes en insertion 52 embauches	<b>2007</b>	86 226 heures réalisées en insertion 78 marchés concernés 223 personnes en insertion 33 embauches
<b>2012</b>	126 360 heures réalisées + 66 054 heures <i>opération tramway</i> 71 marchés concernés 257 personnes en insertion 39 embauches + 19 embauches <i>opération tramway</i>	<b>2006</b>	46 400 heures réalisées en insertion 57 chantiers concernés 87 personnes en insertion 36 embauches
<b>2011</b>	89 453 heures réalisées + 109 249 heures <i>opération tramway</i> 79 marchés concernés 224 personnes en insertion 28 embauches + 15 embauches <i>opération tramway</i>	<b>2005</b>	26 072 heures réalisées en insertion 23 chantiers concernés 67 personnes en insertion 14 embauches
<b>2010</b>	107 859 heures réalisées + 30 829 heures <i>opérations tramway</i> 72 marchés concernés 235 personnes en insertion 21 embauches + 7 embauches <i>opération tramway</i>	<b>2004</b>	5 086 heures réalisées en insertion 18 chantiers concernés 43 personnes en insertion 6 embauches
<b>2003 : Signature de la Charte, le 7 novembre</b>			

### Evolution du nombre d'heures d'insertion réalisées

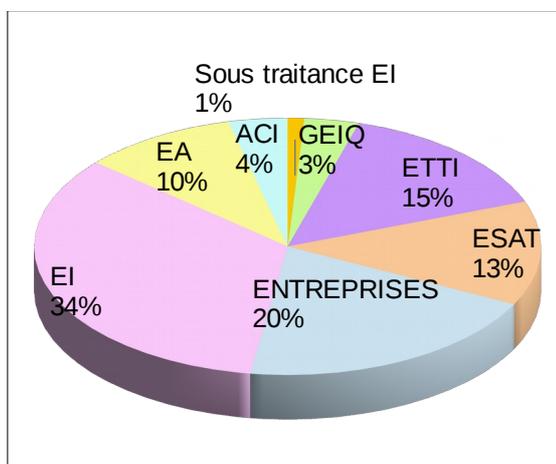


## Répartition des heures réalisées



Les marchés de services ont été développés dans la perspective de pouvoir proposer des profils de postes plus diversifiés aux bénéficiaires du dispositif et faire travailler plus de femmes.

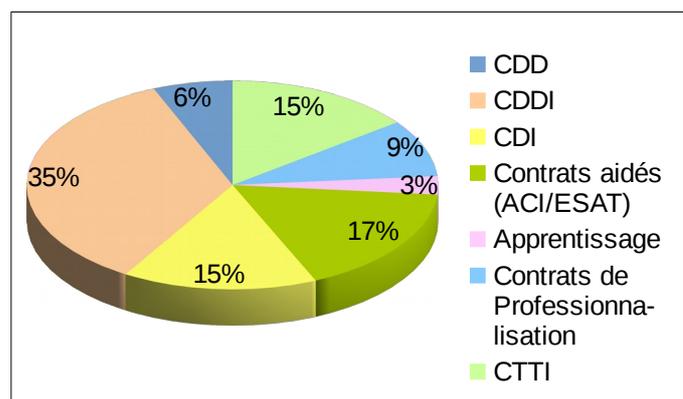
## Les modalités d'exécution de la clause année 2015



Les CDDI des entreprises d'insertion attributaires de marchés, sont les contrats les plus utilisés, les marchés de services représentant un grand volume d'heures réalisé par ce type d'entreprise.

## Typologie des contrats

TYPLOGIE DES CONTRATS	VOLUME D'HEURES 2015
CDD	12 123
CDDI	67 853
CDI	29 662
Contrats aidés (ACI/ESAT)	32 756
Apprentissage	5 489
Contrats de Professionnalisation	17 200
CTTI	28 565
<b>TOTAL</b>	<b>193 647</b>



## II. INSERTION DANS LES MARCHES BTP

### Les heures d'insertion réalisées

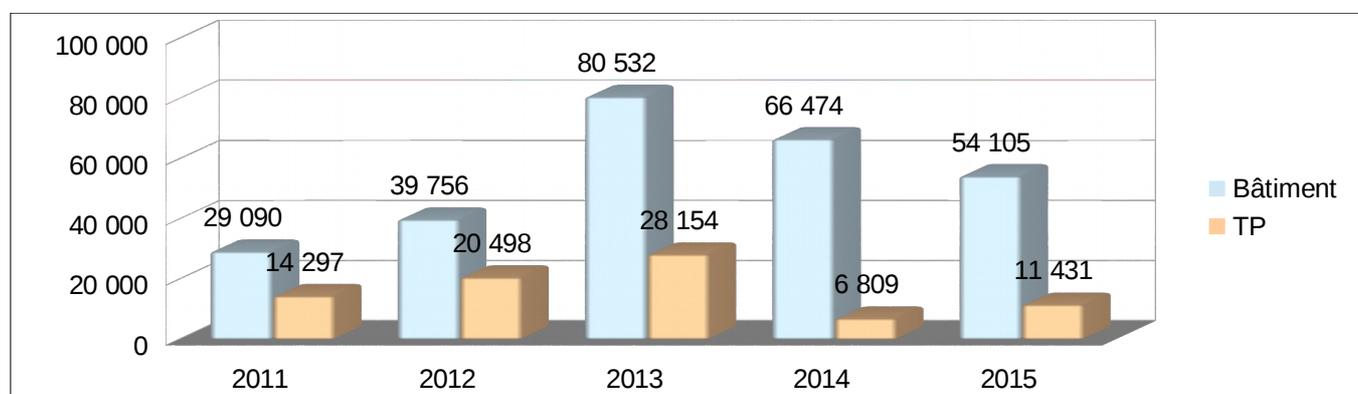
**65 536 heures** d'insertion ont été réalisées lors de l'année 2015 sur le secteur bâtiment et travaux publics.

- ✓ 54 105 heures sur le secteur bâtiment,
- ✓ 11 431 heures sur le secteur TP.

On remarque une baisse globale des heures sur le secteur bâtiment (-12 300 heures) .

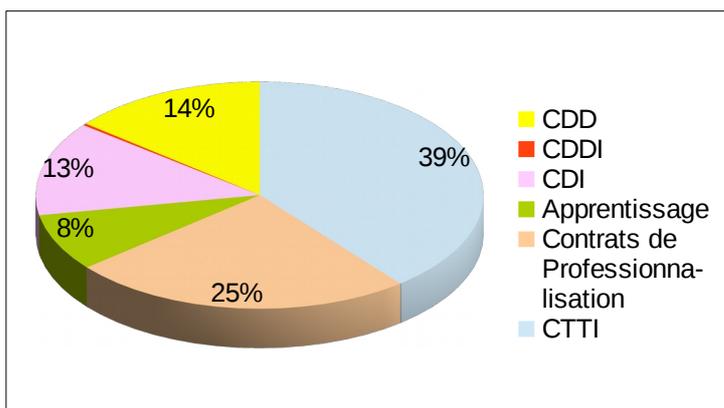
En revanche, on note une forte augmentation des heures sur le secteur des TP (+ 4 622 heures, soit + 40%).

Evolution des heures réalisées secteur BTP années 2011 à 2015 :



### La typologie des contrats BTP

TYPLOGIE DES CONTRATS BTP	VOLUME D'HEURES 2015
CDD	9 278
CDDI	184
CDI	8 780
Apprentissage	5 332
Contrats de Professionnalisation	16 272
CTTI	25 691
<b>TOTAL</b>	<b>65 536</b>



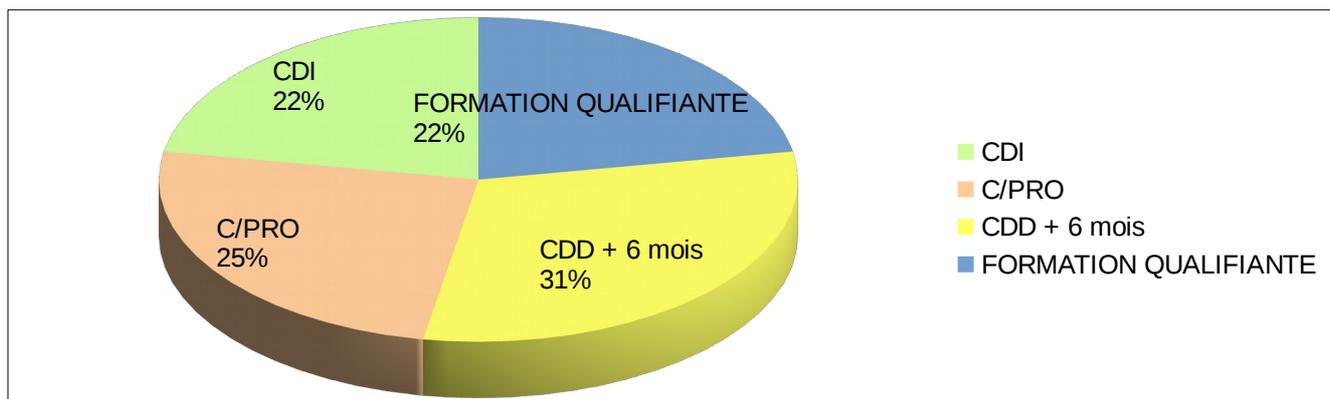
- le volume d'heures réalisé par les ETTI a diminué par rapport à l'année 2014 ( - 15%)
- le volume d'heures réalisé en contrat de professionnalisation a diminué de 17 % par rapport à 2014, tandis que les heures réalisées dans le cadre de contrats d'apprentissage a doublé.

- le volume d'heure réalisé en CDI a diminué de 40 % tandis que les heures réalisées en CDD ont augmenté de près de 60 %.

La comptabilisation des heures de certains CDI sont arrivés à terme, raison pour laquelle le volume d'heures a diminué.

**Leur passage sur le dispositif clauses d'insertion et l'accompagnement de l'ARIQ BTP a permis à 36 participants de signer un contrat d'embauche sur l'année 2015 dans un métier du secteur bâtiment ou travaux publics.**

### Les sorties positives



On remarque une augmentation des formations qualifiantes (10 % lors l'année 2014) et des CDI ( 18 % lors de l'année 2014) par rapport à l'année 2014.

### L'origine géographique des participants

**141 salariés ont travaillé sur le dispositif clauses d'insertion sur le secteur BTP en 2015.**

Les salariés qui travaillent sur les clauses d'insertion de l'agglomération dijonnaise, secteur BTP, sont issus des différentes communes du Grand DIJON, 45 sont issus des ZUS. Certains salariés résident dans un des sept quartiers prioritaires.

QUARTIERS PRIORITAIRES	NOMBRE DE PARTICIPANTS
BELVEDERE	7
BIEF / GUYNEMER	8
FONTAINE D'OUICHE	1
GRESILLES	14
MAIL	12
QUETIGNY CENTRE	3



**32 % des salariés ayant travaillé sur le dispositif clauses d'insertion, dans le secteur BTP, résident dans un quartier prioritaire.**

### L'orientation des bénéficiaires sur le secteur BTP

En 2015, 158 candidats ont été orientés sur le dispositif clauses d'insertion, dont 104 **sur le secteur BTP**.

L'essentiel des orientations vient du PLIE (36%), de l'ARIQ BTP (20%), des ETTI Eureka Intérim et ID'EES Interim (15%), et de la Mission Locale (12,5%).

PRESCRIPTEUR	NOMBRE DE CANDIDATS	NOMBRE DE CANDIDATS VALIDES
ACI	3	1
ARIQ	21	21
EUREKA INTERIM (Bourgogne linterim)	7	4
ENTREPRISES	5	4
ESPACE EMPLOI	4	2
ID'EES INTERIM	9	6
MDEF	1	0
MISSION LOCALE	13	7
POLE EMPLOI	3	1
PLIE	38	25

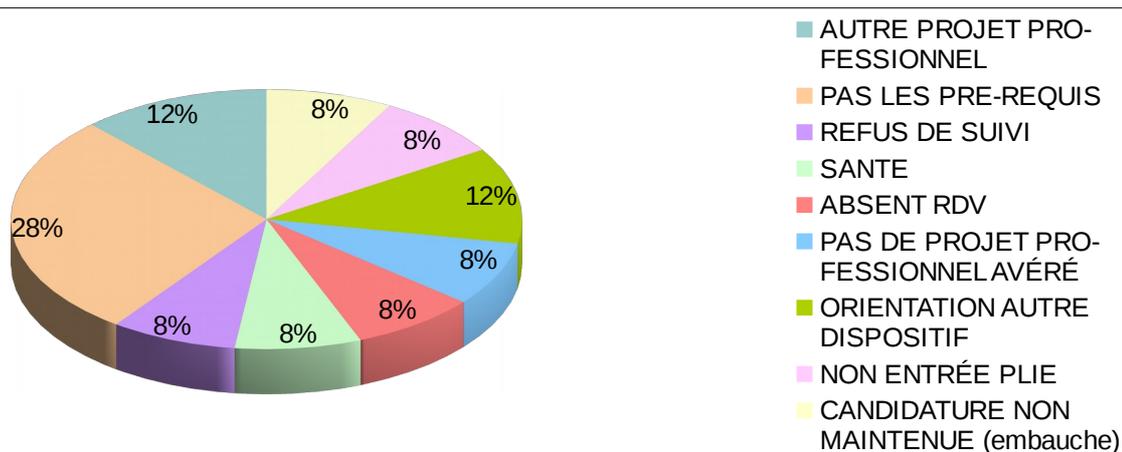
**71 personnes ont été validées sur le dispositif clauses d'insertion, secteur BTP, soit 68 % des personnes orientées**

**( 8 dossiers sont en attente de validation au moment du bilan).**

La grande majorité des candidats non validés sur le dispositif n'avaient pas les pré-requis demandés pour intégrer un métier du BTP.

Lors de l'année 2014, 65 % des personnes orientées avaient été validées.

### Motifs de non validation sur le dispositif



**40 % des candidats orientés sur le secteur du BTP résident dans un des sept quartiers prioritaires.**

Nombre de candidats orientés qui résident dans un quartier prioritaire :

QUARTIERS PRIORITAIRES	NOMBRE CANDIDATS ORIENTÉS	DONT VALIDÉS
CHENOVE – MAIL	7	6
DIJON – FONTAINE D'OUCHE	11	8
DIJON – GRESILLES	14	9
LONGVIC – BIEF / GUYNEMER	6	4
QUETIGNY – CENTRE	2	2
TALANT – BELVEDERE	2	1

### III. INSERTION DANS LES MARCHÉS DE SERVICES

Dans la perspective de pouvoir proposer des profils de postes plus diversifiés aux bénéficiaires du dispositif et de faire travailler plus de femmes, les marchés de services ont été développés.

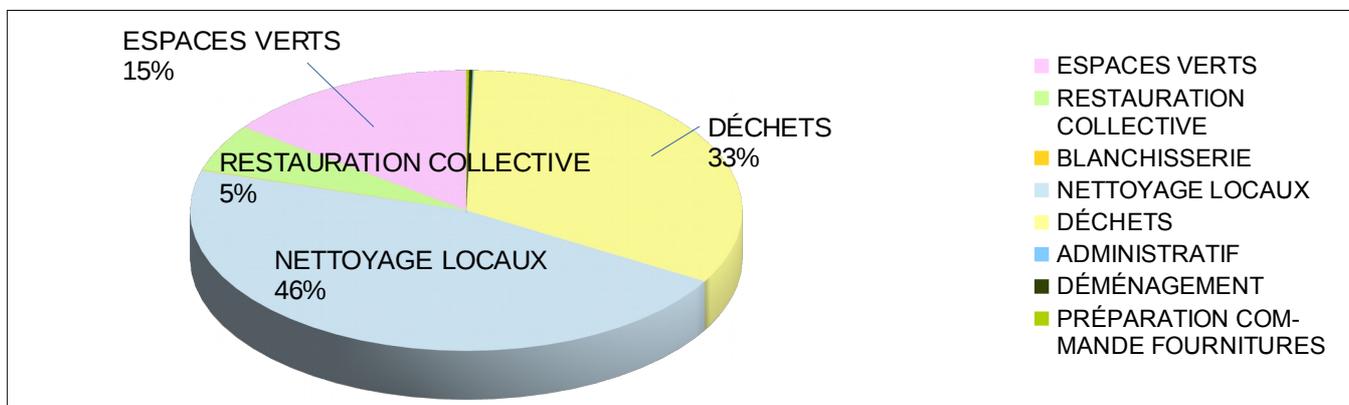
#### Les heures d'insertion réalisées

Cette année encore, les heures d'insertion concernant les marchés de services ont augmenté. **128 110,26 heures** d'insertion ont été réalisées lors de l'année 2015 (contre **118 557,94 heures** en 2014).

Tableau des heures réalisées par secteur d'activité:

SECTEUR D'ACTIVITÉ	NOMBRE D'HEURES
ESPACES VERTS	19 076
RESTAURATION COLLECTIVE	6 955
BLANCHISSERIE	74
NETTOYAGE LOCAUX	59 183
DÉCHETS	42 256
ADMINISTRATIF	104
DÉMÉNAGEMENT	256
COMMANDE FOURNITURES	207





Ce sont 9 552,32 heures d'insertion supplémentaires qui ont été réalisées par rapport à l'année 2014.

Cette augmentation se remarque surtout :

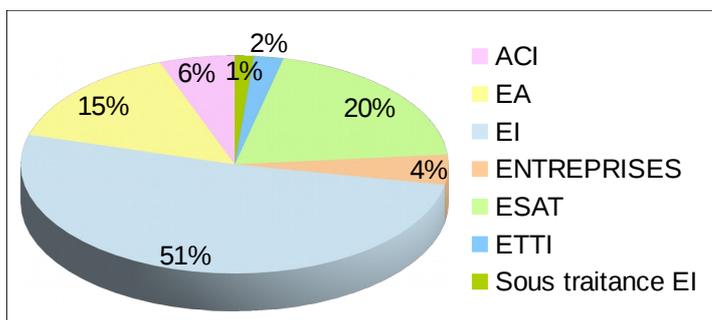
- sur le secteur entretien propreté : 20 % d'augmentation,
- 49 % d'augmentation sur les secteur des espaces verts
- une hausse de 96 % sur la restauration collective grâce à un nouveau marché de la ville de Quetigny.

### La réalisation des heures sur le secteur marchés de services

Les heures d'insertion ont été réalisées en grande majorité par l'entreprise d'insertion ID'EES 21 (187 salariés) qui a été attributaire de marchés mais également sous traitante de quatre entreprises et a ainsi réalisé 61 423,12 heures.

Les Entreprises Adaptées et les ESAT également attributaires de marché, ont réalisé 35 % des heures d'insertion sur les marchés de services.

MODALITÉ	NOMBRE D'HEURES
ACI	7 302
EA	19 106
EI	65 832
ENTREPRISES	5 706
ESAT	25 454
ETTI	2 874
Sous traitance EI	1 836



Cette année, on remarque une forte augmentation de la réalisation d'heures par le chantier d'insertion SDAT (+ 70%) qui a réalisé un marché d'insertion de la ville de DIJON.

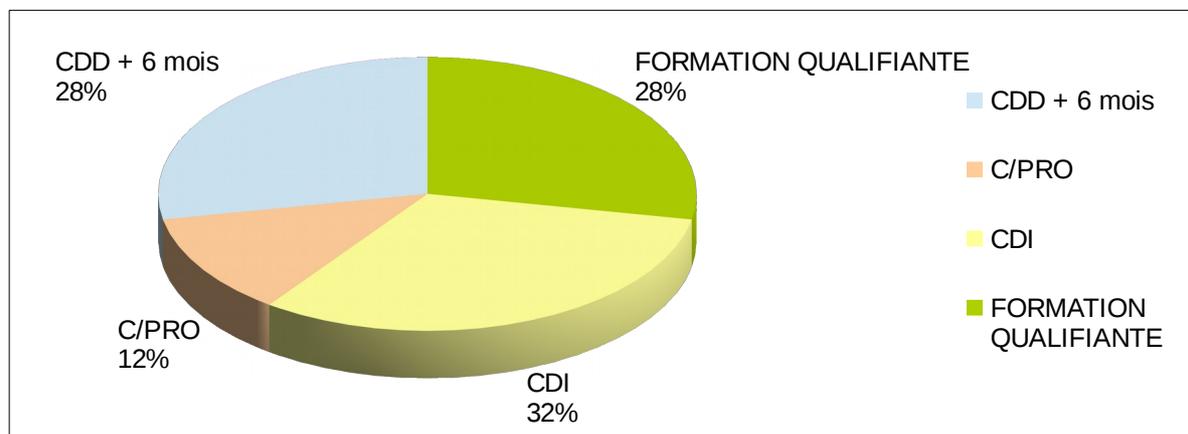
Les entreprises attributaires de marchés de propreté, utilisent rarement les contrats d'entreprises de travail temporaires d'insertion (CTTI). Soit elles sous traitent leur marché à une entreprise d'insertion, soit elles utilisent les CDD ou CDI.

16 872 heures ont été réalisées par le biais de CDI, et 2 845 heures ont été réalisées par le biais de CDD par ces entreprises.

- **380 salariés dont 149 femmes, ont travaillé sur les clauses d'insertion dans le secteur marchés de services.**
- **32% des salariés sont issus d'un quartier prioritaire. \***
- **25 sorties positives ont été comptabilisées.**
- **Suite à leur passage sur le dispositif clauses d'insertion**
  - **7 salariés sont entrés en formation qualifiante,**
  - **3 ont signé un contrat de professionnalisation,**
  - **7 ont signé un CDD,**
  - **8 ont signé un CDI.**

*\* ne sont pas comptabilisés les salariés des EA et ESAT, données non communiquées.*

### **Les sorties positives**



## L'origine géographique des participants sur le secteur des marchés de services

QUARTIER PRIORITAIRE	NOMBRE DE CANDIDATS ORIENTÉS	DONT VALIDÉS
CHENÔVE – MAIL	7	5
DIJON – FONTAINE D'OUICHE	6	4
DIJON – GRÉSILLES	4	4
LONGVIC – BIEF / GUYNEMER	1	1
QUETIGNY – CENTRE	4	1
TALANT – BELVÉDÈRE	3	2

**22 % des salariés ayant travaillé sur le dispositif clauses d'insertion, dans le secteur des marchés de services, résident dans un quartier prioritaire.**

## L'orientation des bénéficiaires sur le secteur marchés de services

En 2015, **54 candidats** ont été orientés sur le dispositif clauses d'insertion, **sur le secteur marchés de services**.

L'essentiel des orientations vient du PLIE (65%).

Tableau des prescripteurs sur le secteur marchés de services année 2015 :

PRESCRIPTEURS	NOMBRE DE CANDIDATS	DONT VALIDÉS
Conseil Départemental	1	1
ENTREPRISE	2	2
Espace Emploi Longvic	1	0
EUREKA Chalon	1	1
EUREKA Dijon	2	2
ID'ées Interim	4	3
Entreprise Insertion	2	1
MISSION LOCALE	2	2
<b>PLIE</b>	<b>34</b>	<b>20</b>
POLE EMPLOI	3	2
ACI	1	1
Service Emploi Formation Chenôve	1	1

**36 personnes ont été validées sur le dispositif soit 66 % des personnes orientées**  
(2 dossiers sont en attente de validation au moment du bilan).

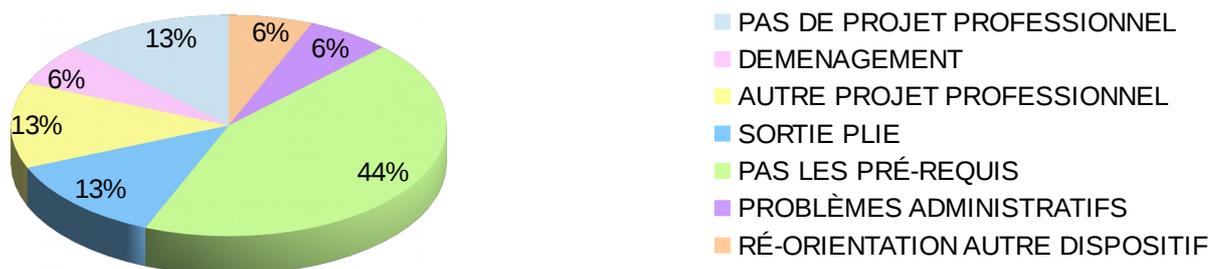


**39% des candidats orientés sur le secteur marchés de services résident dans un des sept quartiers prioritaires.**

Nombre de candidats orientés qui résident dans un quartier prioritaire:

QUARTIER PRIORITAIRE	NOMBRE DE CANDIDATS ORIENTÉS	DONT VALIDÉS
CHENÔVE – MAIL	7	5
DIJON – FONTAINE D'OUICHE	6	4
DIJON – GRÉSILLES	4	4
LONGVIC – BIEF / GUYNEMER	1	1
QUETIGNY – CENTRE	4	1
TALANT – BELVÉDÈRE	3	2

### **Motifs de non validation sur le dispositif**



La grande majorité des candidats non validés sur le dispositif n'avaient pas les pré-requis demandés pour intégrer les métiers de la propreté.

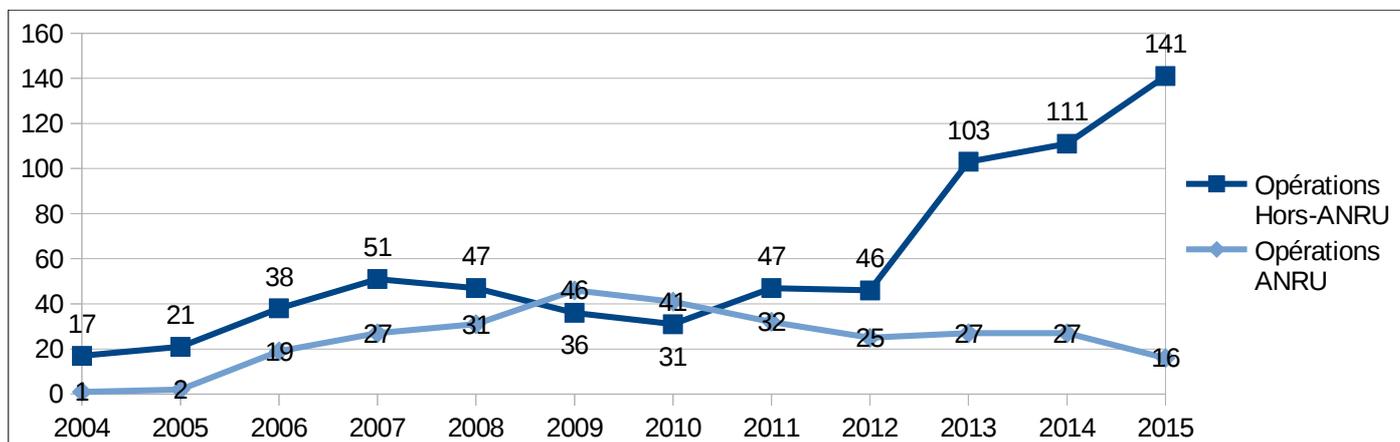


## IV. LES DONNEURS D'ORDRE - LES ENTREPRISES

### Les donneurs d'ordres

**Ce sont 157 opérations de 28 donneurs d'ordre qui ont permis de faire travailler les salariés du dispositif clauses d'insertion sur l'année 2015.** 141 opérations hors renouvellement urbain et 16 opérations de renouvellement urbain.

Evolution du nombre d'opérations:



Les donneurs d'ordre se diversifient, ils consultent le service Clauses de la MDEF régulièrement, non seulement sur les marchés de travaux, mais également sur des marchés de services. Les bailleurs sociaux confient au service Clauses leurs opérations hors ANRU. La facilitatrice continue de rencontrer les divers services de l'État afin de promouvoir le dispositif et a pu travailler avec de nouveaux donneurs d'ordres.

De ce fait, le service Clauses de la MDEF a été consulté par 11 donneurs d'ordre, pour insérer la clauses sur 40 opérations de l'agglomération dijonnaise lors de l'année 2015, pour un volume d'environ 86 000 heures d'engagements d'insertion .

Les donneurs d'ordres ayant consulté le service clauses de la MDEF:

DONNEUR D'ORDRE	NOMBRE D'OPÉRATIONS	ENGAGEMENT HEURES D'INSERTION
CARSAT	1	233
VILLE DE CHENÔVE	3	938
VILLE DE DIJON	2	15 430
DIJON HABITAT	10	11 396
EPLAAD-SEMAAD	2	2 262
VILLE DE FONTAINE-LES-DIJON	2	565
GRAND DIJON	7	36 405
ORVITIS	6	10 539
SNCF	1	2 000
VILLE DE TALANT	1	121
VILLEO	5	6 146
<b>TOTAL</b>	<b>40</b>	<b>86 035</b>



## Les entreprises

**143 entreprises ont fait travailler des bénéficiaires du dispositif sur l'année 2015.**

- **86 entreprises du secteur bâtiment,**
- **18 entreprises du secteur travaux publics,**
- **26 entreprises du secteur marchés de services,**
- **2 entreprises d'insertion, 5 ESAT, 3 EA, 1 chantier d'insertion,**
- **2 entreprises de travail temporaires d'insertion ont mis à disposition des salariés auprès d'entreprises.**

Malgré un contexte économique difficile, les entreprises ont continué à s'investir dans le cadre du dispositif clauses d'insertion. Les relations constantes et les échanges permanents entre les entreprises et le service clauses d'insertion permettent une gestion du dispositif appréciée par les différentes entreprises.

La préparation et le suivi des candidats (formations, évaluations sur sites...) au sein des entreprises sont essentiels pour l'insertion professionnelle des bénéficiaires et reconnus par celles-ci.

La souplesse de mise en œuvre du dispositif proposée aux entreprises telle que la globalisation des engagements d'insertion, permet à celles-ci d'accueillir dans les meilleures conditions possibles les salariés et permet également une cohérence des parcours d'insertion.



## **SYNTHESE DE L'ACTIVITE 2015 DE LA MISSION CLAUSES D'INSERTION SUR L'AGGLOMERATION DIJONNAISE**

**157 opérations concernées**

**193 647 heures d'insertion réalisées**

**480 salariés mis à l'emploi sur le dispositif clauses**

**26% des salariés issus des quartiers prioritaires**

**61 embauches, 40% des personnes embauchées issues des quartiers  
prioritaires**

**143 entreprises ont accueilli un bénéficiaire du dispositif clauses d'insertion**

Lors de l'année 2015, malgré un contexte économique difficile, le nombre d'heures réalisées, le nombre de bénéficiaires qui a travaillé sur les clauses a augmenté. Le volume d'heures d'insertion réalisé est supérieur à celui de l'année précédente, grâce à une diversification des marchés vers le secteur marchés de services. Cette ouverture sur d'autres secteurs a permis de proposer des profils de postes plus divers aux bénéficiaires et de faire travailler plus de femmes.

